

**L'intégration à moyen et long terme du système éducatif  
Et culturel au développement en Algérie :  
Quelques recommandations.**

**Mechenene Athmane  
Département d'Agronomie  
Université de Batna**

**Résumé**

En l'absence de la prise en compte de la sphère sociale et éducative, les stratégies de développement adoptées par l'Algérie, n'ont pas atteint les résultats escomptés.

Dés lors, une meilleure mobilisation des systèmes de culture, de l'éducation et de la communication pourra permettre à l'effort de développement de se déployer de manière plus conséquente.

Dans la décennie prochaine, l'intégration du système éducatif et culturel au processus de développement est un besoin impératif.

**ملخص**

في غياب الأخذ بعين الاعتبار للمجال الاجتماعي والثقافي، فإن استراتيجيات التنمية المنتهجة من طرف الجزائر لن تصل إلى النتائج المرتقبة. بناء على ذلك، فإن أحسن إدماج للأنظمة الثقافية والتربوية والاتصال يسمح بنشر مجهود التنمية بصفة كاملة. في العشرية القادمة، إن إدماج النظام التربوي والثقافي في مسار التنمية يصبح ضرورة ماسة للتكفل بالحاجيات الاجتماعية والثقافية والاقتصادية للسكان.

**PREAMBULE :**

Face à la situation complexe que vit actuellement l'Algérie, s'impose l'impérieuse nécessité de réviser la plupart des approches et pratiques éducatives, culturelles et de communication, qui avaient cours jusqu'à une période récente et dont la perpétuation maintiendrai, voire approfondirai, l'état de crise de l'économie et de la société.

Cette prise de conscience trouve son origine dans les difficultés rencontrées par les stratégies de développement adoptées jusqu'à présent et qui ont tenté, dans un premier temps, de répondre aux besoins matériels des populations. Cependant, obéissant aux seuls critères économiques, elles n'ont pas atteint les résultats escomptés, en l'absence de la prise en compte de la sphère culturelle. Aussi, aucun projet de développement véritable ne saurait occulter cette donnée essentielle. Ce modeste travail propose, à moyen et long terme, quelques recommandations pour une meilleure insertion du système socio-éducatif et culturel au développement en Algérie. Notre problématique est la suivante : quelles sont les actions que l'État doit envisager, à moyen et long terme, pour réaliser une véritable osmose entre le système socio-éducatif et le développement?

Les recommandations émises dans ce papier, en matière de culture, d'éducation et de formation, résultent de l'analyse critique des travaux de la Conférence Nationale de Développement Economique et Social, du Rapport Général de la Commission de l'Education, de la Formation Professionnelle et de L'enseignement Supérieur (APN), ainsi que des différents rapports de la commission d'évaluation du Conseil National Economique et Social (cf. bibliographie).

**INTRODUCTION :**

Reconnaître la dimension culturelle, comme élément constitutif essentiel des processus de développement, c'est consacrer l'idée selon laquelle l'homme est à la fois l'instrument et la véritable finalité du développement. Il s'agit de mobiliser les systèmes de culture, de l'éducation, de la communication et de la recherche scientifique pour permettre à l'effort de développement de se déployer plus complètement en comblant le déficit causé par la faiblesse de la pratique éducative, culturelle et de communication.<sup>1</sup>

La recherche scientifique, comme support pour l'élargissement du savoir et le système éducatif pour sa diffusion, ont un rôle essentiel à jouer pour préparer la nécessaire mutation de l'Algérie. Le système de communication devra accompagner et expliciter les changements afin de prévenir les fractures qui guettent toute société en mutation.<sup>2</sup>

**1- Education et formation :**

Dans les domaines de l'éducation et de la formation, il convient de conforter le droit à l'éducation de l'enfant algérien, droit inaliénable qui devra se traduire par l'assurance de l'égalité des chances et des conditions de promotion éducative en fonction des seules aptitudes et capacités de l'enfant.<sup>3</sup>

Le rôle du système éducatif sera alors de satisfaire au mieux les besoins sociaux, culturels et économiques de la société, en matière d'éducation et de formation. En contrepartie, l'état, ses institutions et la société lui assureront les moyens de fonctionnement optimal, pour mieux prendre en charge la politique de démocratisation, décidée par les pouvoirs publics, et répondre impérativement aux besoins d'une population en croissance rapide.

La démocratisation doit rester un objectif majeur de la période à venir parce qu'elle contribuera à l'élévation du niveau culturel et social, indispensable à la modernisation future d'un appareil économique qui appelle l'existence d'un potentiel de ressources humaines qualifiées.

Afin de prendre en charge les principales inégalités actuelles en termes de zones géographiques, de sexes et de catégories sociales notamment, une nouvelle approche de la démocratisation est nécessaire pour ne pas la réduire à la simple massification et pour permettre l'acquisition d'une qualification, d'un savoir-faire et d'un savoir- être.

En effet, la situation de crise ne devrait pas empêcher l'effort de développement du système éducatif et de l'intensification de son activité. L'utilisation optimale des moyens, la prééminence de la fonction socio-éducative, le renforcement de l'éducation de base ainsi que l'élévation générale du niveau culturel, scientifique et technique constituent, à long terme, les atouts majeurs du développement socio-économique.<sup>4</sup>

Il faudra, à cet effet, rétablir les normes scientifiques et pédagogiques à même de permettre l'émergence d'une élite dans tous les domaines de la connaissance, de la science et de la culture.

Il est essentiel, dans cette perspective, de revoir les méthodes et les contenus d'enseignement, les normes et la compétence de l'encadrement, les moyens pédagogiques et les conditions de travail de la communauté scolaire et universitaire.

L'action d'éducation et de formation s'appuie certes sur des savoirs élaborés dont elle assume la diffusion mais elle ne devra plus négliger les activités d'application et de manipulation technique tels que les travaux pratiques, les stages en entreprise et milieu social.

Ce qui nécessitera de rechercher une plus grande adéquation entre les aptitudes des élèves et les exigences des différents cursus d'étude et de formation à tous les niveaux et de viser une plus grande adaptation de l'activité pédagogique au niveau des élèves et vis-à-vis des situations d'apprentissage. Ce que la massification de l'enseignement et la pression des effectifs ont empêché de concevoir et de mettre en œuvre jusque-là.

Autant il appartient à l'école de développer, dans l'éducation de base, la formation civique autant celle-ci est indispensable pour l'exercice de la citoyenneté et la mise en œuvre d'une société démocratique. La formation civique, assimilée actuellement à la formation politique et à la formation religieuse, a été détournée de sa mission initiale. Elle devra s'en distinguer pour une plus grande identification des objectifs, de son contenu et de ses méthodes spécifiques, pour une meilleure rationalisation de la formation.<sup>6</sup>

L'éducation morale et religieuse s'avère davantage nécessaire en raison des bouleversements sociaux, de la crise des valeurs qui en a découlé dans le pays, et en raison également du vide et de l'angoisse des jeunes. Ceci explique bon nombre de phénomènes de l'anomie sociale actuelle. Cette éducation pratiquée avec méthode, conçue comme un développement de l'esprit et de l'intelligence, devra contribuer à créer une culture capable de restituer à la société son éthique et à l'individu la sérénité et l'équilibre.

Les frustrations vécues par le jeune algérien en matière identitaire et l'affirmation de soi se nourrissent également aujourd'hui, d'un besoin de connaissance de l'histoire du pays. Aussi appartiendra-t-il à l'école de prendre en charge l'enseignement de cette discipline avec intérêt et méthode pour contribuer à l'épanouissement de la personnalité

algérienne, l'expurger des tabous entretenus et lever les ambiguïtés qui faisaient et font encore de l'histoire un moyen de légitimation partisane beaucoup plus qu'un patrimoine collectif national.

L'élévation du niveau culturel suscitera des besoins nouveaux et des exigences de qualité et de diversité qui doivent conduire le système éducatif à faire développer à la fois la créativité, le sens esthétique et la sociabilité. Ces aptitudes intéressent autant les disciplines littéraires, les activités artistiques et sportives que les disciplines scientifiques et techniques. En outre, la complexité des savoirs, la spécialisation de la recherche et l'extension de la communication imposeront une plus grande souplesse d'esprit et d'intelligence critique.

Toutefois, une rupture fondamentale est celle qui fera passer l'enseignement de l'âge précritique (mémorisation passive et répétition) à l'âge critique qui est le fondement du rationalisme et qui est à la base d'un enseignement permettant à l'enfant de maîtriser son réel physique, moral, historique, culturel et social.<sup>6</sup>

L'avenir imposera en effet le défi de la connaissance rationnelle en tant que source de maîtrise des progrès et des pouvoirs. L'orientation scientifique et technique du système éducatif devra être réaffirmée sans l'identifier à une hiérarchisation des disciplines d'enseignement et des filières qui n'ont pas eu beaucoup d'effets sur les mentalités ni sur les comportements individuels et collectifs. L'orientation scientifique et technique devra caractériser les savoirs et les démarches. Les sciences sociales et humaines devront être utilisées pour une meilleure compréhension des faits de société.

Enfin, il importe d'insister sur la nécessité incontournable d'approfondir et de diversifier les possibilités de communication des

générationns scolarisées. Par delà l'enseignement indispensable de plusieurs langues étrangères, il est prioritaire de donner aux élèves et aux étudiants les moyens de s'exprimer, de dialoguer et de raisonner en langue arabe.

Il semble essentiel de poser la question de l'arabe, langue d'enseignement à l'université, en terme de communication et d'échange pédagogique indispensable dans cette langue qui a servi aux élèves dans toute leur formation antérieure. Cela se traduira, d'une part, par le perfectionnement méthodique des capacités de communication des enseignants et, d'autre part l'unification des terminologies et la modernisation de la symbolique.

Par ailleurs, la recherche et la production scientifique, l'accès à la documentation et les échanges se réaliseront en utilisant les langues que peuvent induire la formation du chercheur et les nécessités de la recherche ou de la publication scientifique.

Un travail important de recherche et d'expérimentation reste à réaliser sur la didactique de l'enseignement de la langue nationale et des langues étrangères pour en améliorer le rendement

Enfin, l'intégration socioculturelle des jeunes et la fonction culturelle de l'école imposeront de plus en plus la prise en charge de l'enseignement des langues du patrimoine culturel populaire , en prenant la forme d'enseignements optionnels soutenus par la promotion des activités culturelles et artistiques.

L'amélioration du rendement, d'une part, et la rationalisation de la dépense éducative d'autre part, constituent un axe essentiel de la période prochaine. Il est en effet essentiel de rechercher une réduction des coûts de l'éducation par la maîtrise de la gestion du système, la

rentabilisation du potentiel existant et par une évaluation permanente des résultats enregistrés. Cette rationalisation nécessitera des études sur les modes de gestion et les normes de fonctionnement du système pour cerner les gains de productivité à opérer.<sup>7</sup>

Les exigences de la demande sociale en matière d'éducation et de formation impliquent une mobilisation plus accrue des ressources nationales. Compte tenu des contraintes budgétaires (constamment évoquées par l'Etat), il semble cependant exclu d'envisager un accroissement de la part du secteur éducatif dans le budget de l'Etat.

Les ressources complémentaires pourraient provenir du système éducatif, lui-même, qui développera dans la formation technique et professionnelle, en particulier, des activités marchandes et des prestations de service rémunérées. La contribution des opérateurs économiques publics et privés s'avère indispensable, notamment pour participer à la prise en charge des déperditions importantes qu'enregistre annuellement chaque fin de cycle.

L'ouverture d'institutions privées d'enseignement et de formation à tous les niveaux deviendra incontournable. Il demeure entendu que le caractère obligatoire de l'enseignement fondamental, d'un côté, le contrôle des programmes et des procédures de tout enseignement et formation, de l'autre, reste des prérogatives de puissance publique.

La valorisation des ressources humaines constitue une dimension privilégiée d'amélioration du rendement de l'action éducative. Aussi, une politique cohérente de formation s'impose pour la prochaine décennie. Elle devra viser une élévation des niveaux de recrutement et tendre vers la généralisation de la formation initiale universitaire pour tous les corps d'enseignement et d'encadrement. Dans cette perspective,



les enseignants et les cadres en exercice devront bénéficier de programmes de perfectionnement cohérents à moyen et long terme.

Enfin, la stabilisation des institutions, la continuité des programmes de formation et de recherche et une meilleure gestion des carrières des enseignants devrait permettre une valorisation certaine de l'expérience et favoriser l'émergence d'un encadrement de qualité.<sup>8</sup>

Les stratégies pédagogiques de gestion des flux et de satisfaction des besoins du monde du travail constitueront une dimension importante d'amélioration du rendement.

En termes d'accès, sur une moyenne annuelle de 700.000 sortants du cycle d'enseignement fondamental, l'ensemble des formations du post-fondamental (enseignement secondaire général et technique et formation professionnelle) devraient en admettre 75 %. Ceci permettra, grâce au développement de l'apprentissage, de prendre en charge la quasi-totalité des sortants du cycle fondamental.

Il s'agira alors d'inverser la tendance actuelle qui fait de l'enseignement technique et professionnel le parent pauvre du système où les élèves qu'il accueille sont orientés par l'échec. Une meilleure répartition des flux entre l'enseignement général et technologique pré universitaire, d'une part, et l'enseignement technique et professionnel, d'autre part, permettent de restituer au système d'éducation et de formation sa faculté de répondre aux besoins qualitatifs de l'emploi et de diminuer la pression sur le cycle universitaire. Dans cette hypothèse, l'enseignement secondaire pré-universitaire ne devrait pas compter plus de 40 % des effectifs globaux du cycle en 2010 alors qu'il en représente 67 % actuellement.

Devant la saturation des capacités d'accueil, notamment dans l'enseignement supérieur, les taux de déperdition qui resteront élevés à moyen terme dans l'enseignement fondamental et post-fondamental, malgré les efforts qui pourront être déployés, devront inciter à investir davantage les créneaux de la formation permanente, notamment l'enseignement à distance et l'alphabétisation, qui constituent un complément stratégique important du système d'éducation et de formation traditionnels.

Le secteur éducatif a longtemps souffert de sa segmentation en sous- secteurs et la politique éducative nationale n'a cessé d'être une juxtaposition de politiques de différents ordres liés aux différents cycles d'enseignement.

La politique de déconcentration administrative en vigueur a atteint ses propres limites. Aussi, une décentralisation véritable à travers la régionalisation de la mise en œuvre de la politique éducative nationale apparaît déjà comme un schéma approprié pour valoriser les relations horizontales dans une même région éducative et diminuer les effets pervers des relations verticales et hiérarchiques.

La performance de la gestion se fonde également sur des procédures de fonctionnement qui intègrent les tâches de prévision, de réalisation et d'évaluation. En rendant l'évaluation permanente, le système d'éducation et de formation se donne les moyens fonctionnels d'éviter les situations connues où le choix devait se faire entre des politiques conjoncturelles et des ruptures radicales, coûteuses en moyens et en cadres.

La complexité des tâches de gestion dans le secteur de l'éducation, et la tension qu'elle imprime, ne peuvent être surmontées, que par un

recours au professionnalisme et à la responsabilisation. Cela suppose, en particulier, que la gestion administrative devra être appréciée beaucoup plus par rapport à la réalisation des objectifs que par celui du contrôle à priori préconisé par la réglementation en vigueur.

La politique d'éducation et de formation doit transcender les préoccupations sectorielles ou catégorielles pour mieux répondre aux exigences sociales de long terme. Les formes de participation et les modes d'association des différents partenaires s'inscriront dans un cadre approprié, traçant les prérogatives de chacun pour éviter la dilution des responsabilités.

## **2- Culture et communication:**

En matière de culture, une approche prospective laisse supposer que la problématique identitaire sera en débat dans le période prochaine. Elle doit trouver sa réponse dans le substrat culturel qui participe de la personnalité de base de la nation algérienne.

Au plan interne, l'identité librement assumée est un facteur de cohésion sociale et d'équilibre politique. La personnalité algérienne doit être saisie comme un ensemble harmonieux et singulier caractérisé par une unité construite sur la diversité.

Dans la décennie prochaine, la meilleure contribution au débat se situera dans l'intensification des efforts pour valoriser le capital culturel que véhicule l'histoire du pays, pour approfondir davantage les éléments de la personnalité de base, en harmonie avec les exigences de la modernité.

La doctrine nationale en matière de patrimoine culturel doit permettre de rompre avec les concepts et les modes de représentation externe qui déprécieront fortement des séquences entières de l'histoire

du pays. Elle est appelée à élaborer de nouvelles problématiques scientifiques en rapport avec l'intérêt national et étendre le champ du patrimoine culturel à l'héritage d'ordre matériel et immatériel de la société. Cela signifie, en particulier de sauver de l'oubli tout le patrimoine culturel de l'Algérie quelle qu'en soit la période

Par ailleurs, l'avènement des conceptions modernes a profondément transformé la manière de définir le rôle de l'Etat dans le domaine culturel. Il est établi aujourd'hui que la culture est un bien commun et le rôle de l'Etat ne doit plus être cantonné dans une mission de protection de legs du passé mais devra s'étendre à l'action culturelle dont les objectifs consisteront à assurer le plus vaste accès au patrimoine culturel, favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit, créer les conditions pour développer les industries et les marchés de biens culturels et de loisirs, encourager la maîtrise des sciences et des techniques et, enfin, réguler et promouvoir le champs culturel national.

La sauvegarde de la personnalité algérienne, face aux menaces et aux défis externes, induits notamment par les interférences culturelles étrangères, conséquence de l'hégémonie des mass médias, ne pourra se faire que si nous connaissons et avons un profond attachement à la culture nationale, dans toute sa richesse et sa diversité, toutes ses manifestations et expressions : cultures du verbe, art et traditions populaires, architecture, urbanisme...

Ces acquis de l'héritage devront être enrichis de nouveaux apports culturels produits par la création contemporaine. Le produit culturel à créer devra notamment permettre de faire face à la concurrence de la production étrangère.

L'ouverture sur le monde devra se faire sur la base d'échanges culturels sains et équilibrés ainsi que dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle. La production culturelle sera appelée, alors, à viser la qualité, la modernité et l'innovation. Elle supposera également l'encouragement de la création dans ses aspects institutionnel, social et économique.<sup>9</sup>

Compte tenu d'une part des évolutions techniques et technologique rapides qui caractérisent les sciences de la communication et d'autre part des considérations de souveraineté et d'intérêt général, la mise en place d'une stratégie nationale cohérente et réaliste est indispensable pour prendre en charge en particulier les aspects de production et de diffusion des produits de la communication.<sup>10</sup>

Il sera, en outre, nécessaire de redéfinir le rôle de l'état et ses missions de régulation en matière de communication dans la perspective d'une société de liberté, garantissant le pluralisme de l'opinion et le droit à l'information du citoyen; par sa consécration juridique. Il deviendra impératif ainsi de concevoir un système cohérent d'information économique, social et administratif et de systématiser l'usage de la communication par la création de structures appropriées dans toutes les grandes institutions quelles que soient leur vocation.

De par sa mission de service public, la communication ne peut s'intégrer entièrement dans la sphère de la commercialité. Aussi s'avère-t-il nécessaire d'apprécier sa rentabilité également à travers sa capacité à satisfaire la demande sociale, à réduire le déséquilibre géographique et à son aptitude d'adaptation aux conditions socioculturelles du citoyen.

Dans le domaine de la presse écrite, une tendance universelle révèle une démassification de plus en plus poussée dans le sens d'une plus grande régionalisation et d'une spécialisation de ce type de support.

Compte-tenu du déficit important dans les domaines de la presse spécialisée et régionale, il semble plus judicieux de réorienter les investissements dans le sens de leur prise en charge par, notamment, des mesures incitatives permettant une mobilisation de capitaux privés.

Enfin, une politique nationale de communication cohérente et audacieuse devra contribuer à la diffusion de la culture et du produit national et viser à réhabiliter l'image et la place de l'Algérie sur la scène internationale.

### **3- Recherche Scientifique :**

L'orientation des activités de recherche vers la création de nouvelles techniques de production, ou encore de nouvelles méthodes de gestion, pour la maîtrise et l'amélioration des technologies importées constitue une stratégie sur la base de laquelle peut se réaliser le développement technologique.

L'existence d'un potentiel humain expatrié ou marginalisé impose une politique de valorisation de l'activité de la recherche et de circulation de l'information scientifique (réseau documentaire national: annuaires de recherches et de leurs travaux et publications, fonds documentaires).

C'est ce type de réseau qui permettra de tisser les liens avec les chercheurs algériens exerçant en dehors du pays pour drainer l'information scientifique internationale.

Pour assurer la reproduction et le développement de la recherche, il y a lieu d'adopter un code de déontologie et d'éthique professionnelle

et de favoriser les conditions d'émergence des élites culturelle, scientifique et technique.

Pour ce faire, la mise en œuvre d'une politique visant à décentraliser les moyens matériels et financiers apparaît comme une nécessité incontournable. La dynamisation de l'activité de recherche passe obligatoirement par une autonomie de gestion des ressources sur la base d'un programme de recherche.

L'Etat interviendra, en amont, par l'allocation et la répartition du budget de recherche, en aval, par un contrôle des résultats et des produits réalisés, sur la base notamment d'un cahier des charges.

Le relèvement de la part allouée à la recherche dans la PIB à plus de 0,4% pendant le moyen terme, constituera le premier pas d'une politique de recherche dynamique. L'objectif de 1% devra être visé à 2010.

L'état interviendra, en outre, dans l'instauration d'une politique de valorisation et de maintenance du matériel existant et dans la promotion de structures spécialisées dans la production de pièces de rechanges du matériel importé et à la production des petits matériels et d'outillages de substitution.

Les contraintes liées au financement de l'activité de recherche, par le budget de l'Etat, pourraient être levées en diversifiant davantage les sources de financement où l'autofinancement devra jouer un rôle croissant.

Pour ce faire, le rapprochement des opérateurs socio-économiques avec l'université et les centres d'études et de recherches doit constituer une des préoccupations que l'état doit encourager.

**Le développement de ces relations contractuelles contribuera à assurer une intégration des activités de recherche à l'ensemble des autres activités. Cette intégration induira un accroissement des ressources affectées à la recherche.**

**En outre, une concertation périodique entre les opérateurs socio-économiques et l'université devra permettre la définition de programmes de recherche pris en charge par l'université, et développer avec elle des formules des formation continue et de perfectionnement dans le but d'instituer une relation durable pouvant aller jusqu'à des rapports marchands.**

**L'encouragement et la promotion d'un secteur privé d'études et de recherche, ainsi que son intégration dans la sphère socio-économique et culturelle devra contribuer à la résolution de problèmes ciblés auxquels se trouvent confrontés les différents opérateurs.**

**Il est fondamental d'encourager et de généraliser l'esprit d'innovation et de création par l'octroi de prix et distinctions afin de récompenser les travaux scientifiques de haut niveau et des brevets d'invention.**

**L'exploitation, la publication et la diffusion des résultats de la recherche permettra de stimuler les chercheurs et de rentabiliser les projets et études par la création d'une dynamique de demande et d'offre d'information scientifique, technique et culturelle.**

**Il importe, enfin, de remarquer que la production scientifique reste largement tributaire de l'acquisition d'ouvrages de référence et de revues spécialisées dont il sera nécessaire de doter les bibliothèques et les centres de documentation. Plus largement, la mise en œuvre d'une politique nationale de l'information scientifique, technique et culturelle**



sera un moyen stratégique d'impulsion de la production en sciences sociales, exactes et technologiques. La création d'un centre national de documentation scientifique et technique pourra en constituer un instrument privilégié.

#### CONCLUSION :

L'absence de la prise en compte de la sphère éducative et culturelle, dans les stratégies de développement adoptées jusqu'à à présent, est à l'origine de l'anomie sociale que vit actuellement l'Algérie.

Pour faire face cet état de crise de l'économie et de la société, l'état devra, dans le décennie prochaine, intégrer le système éducatif et culturel dans son processus de développement, par des actions appropriées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la communication.

Les interventions de l'Etat consisteront notamment à mieux prendre en charge les besoins sociaux culturels et économiques d'une jeunesse désemparée, à trouver une réponse claire au problème identitaire, à garantir le pluralisme de l'opinion et à booster la recherche scientifique par le relèvement de la part allouée à la recherche dans le PIB.

Une meilleure mobilisation des systèmes de culture, de l'éducation de la communication pourra permettre à l'effort de développement de se déployer plus complètement.

Occulter par contre la dimension éducative et culturelle pourrait annihiler tout effort de développement.

### Référence

- 1- N.Nafir:"Culture et développement : essai d'analyse sociologique" Edition O.P.U- 1992. pp.7, 53.
- 2- M.Benachenou: "Vers l'université algérienne" Edition O.P.U-1995 pp.45,49.
- 3- Commission de l'Education, de la formation Professionnelle et de l'enseignement Supérieur:« Rapport Général »- Doc.LPR/2002-02F/REV.7 – diffusion restreinte pp.2.47.
- 4 -[www.temoignages.re/rubrique.php3](http://www.temoignages.re/rubrique.php3):«culture et développement : les enjeux » pp 7.12.
- 5- boutefnouchet:" Education et changement socioculturels" Ed. O.P.U 2000 pp 22.64.
- 6- Conférence Nationale de Développement Economique et Social: « Rapport Final » Alger : 21-03-2000.
- 7 - M. Haddad:" Education et changement socioculturels"Ed.O.P.U 2000 pp 22,64.
- 8 - Malinowski: " Une théorie scientifique de la culture" Edition – Maspero- 1993
- 9 -[www.sofreco.com](http://www.sofreco.com) : « Education et développement social »
- 10-[www.globenet.org/horizon](http://www.globenet.org/horizon):«Quelle éducation pour quelle développement?».